

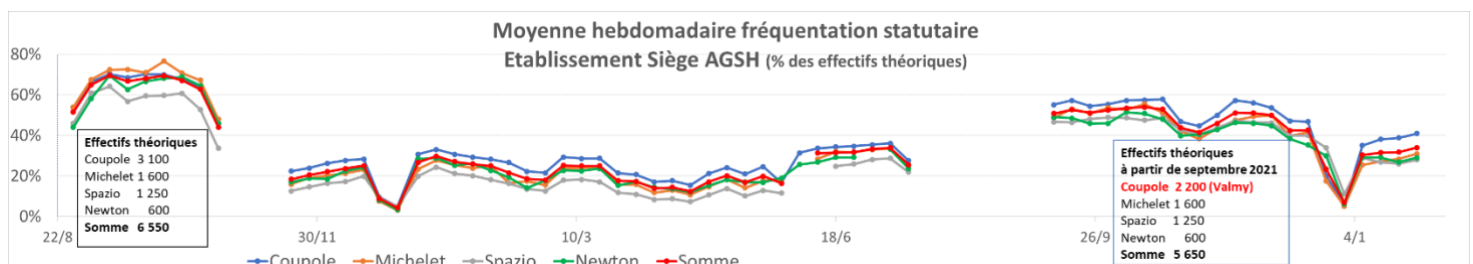
## SELON LE PDG, TÉLÉTRAVAIL DES SALARIÉS SIGNIFIE-T-IL D'ABORD TÉLÉ ?

OU

## IL N'Y A PAS QU'À POLYTECHNIQUE QUE L'ON APPREND À RELATIVISER LES PROPOS D'UN PATRON !

Dans son [interview aux Echos du 28 janvier](#), M. Pouyanné indique « Avec la crise du Covid-19, depuis septembre, on s'aperçoit que le taux d'occupation de nos bureaux est de 65 % du lundi au jeudi. Le vendredi, c'est moitié moins. Je me demande s'il ne faudrait pas libérer une demi-journée, voire une journée entière, pour permettre aux salariés de s'occuper de leurs tâches personnelles pour que le reste de la semaine soit dédié à leur mission professionnelle. Mais je suis aussi prêt à faire confiance à la responsabilité de nos salariés pour que le télétravail soit intégré pleinement dans nos modes de fonctionnement ». Un tel propos découvert par les salariés dans la presse fait naître de nombreuses interrogations, alors que le lien entre télétravail et « tâches personnelles » n'a jamais été présenté aussi explicitement par la direction générale.

- A quel mois de septembre est-il fait référence dans cette interview ? 2020 ou 2021 ?



- Pourquoi le CSE Siège AGSH ne dispose-t-il pas de statistiques de fréquentation quotidienne de certains sites Paris La Défense, pourtant si souvent demandées ? Au vu des affirmations de M. Pouyanné, il apparaîtrait clairement que les statistiques communiquées au CSE ont régulièrement minoré la fréquentation des sites (excepté le vendredi) et le risque de propagation du virus induit par cette fréquentation. Autrement dit, il apparaît une nouvelle fois que la publication de chiffres par l'employeur n'est qu'un instrument de communication, pas un outil de compréhension et d'analyse de la réalité.
- L'amalgame contenu dans la réponse de M. Pouyanné introduit un profond malaise à un lecteur salarié. Il sous-entend que le vendredi, les salariés choisissent le télétravail « pour (leur) permettre de s'occuper de leurs tâches personnelles ». Quels sont les éléments factuels dont dispose M. Pouyanné pour user de cet amalgame auprès des lecteurs ? Les CSE pourraient-ils en avoir communication, en sus des statistiques quotidiennes de fréquentation des sites ?
- Cet amalgame auprès du public n'est-il pas destiné à le préparer à l'annonce d'un plan de sauvegarde de l'emploi puisque finalement, selon les propos de M. Pouyanné, les salariés

pourraient travailler une demi-journée, voire une journée de plus par semaine, sans se distraire avec des « *tâches personnelles* » ?

- Comment est-il possible de penser que, dans la perspective introduite par M. Pouyanné (« *je me demande s'il ne faudrait pas libérer une demi-journée, voire une journée entière, pour permettre aux salariés de s'occuper de leurs tâches personnelles pour que le reste de la semaine soit dédié à leur mission professionnelle* »), l'ensemble des salariés puissent effectuer toutes leurs « *tâches personnelles* » le vendredi (après-midi ?) seulement ? Comme si le monde « *personnel* » ne fonctionnait que le vendredi...
- Dans son commentaire qui contribue à entretenir auprès de l'opinion publique un certain discrédit de l'application et de l'implication professionnelles des salariés de TotalEnergies, **M. Pouyanné n'aurait-il pas été bien inspiré de mentionner également :**
  - le nombre de jours de congés et RTT perdus chaque année par les salariés au seul bénéfice de l'entreprise,
  - l'absence obstinée de suivi transparent des horaires de travail des salariés par l'employeur via des outils adaptés (et non des principes généraux derrière lesquels l'employeur se cache régulièrement) afin de masquer les surcharges de travail et la forte implication de nombreux salariés (pour le moment, tant qu'elle n'est pas découragée par la politique salariale de la Compagnie) ?

Dans la même interview, M. Pouyanné ajoute « *Lorsque j'étais à Polytechnique, on m'apprenait justement à faire la part des choses et à me forger mon propre jugement. Ce n'est pas parce qu'un patron venait s'exprimer dans l'amphi, que je croyais tout ce qu'il disait !* ».



M. le Président, ce n'est heureusement pas seulement à Polytechnique que l'on apprend à faire la part des choses et à forger son propre jugement lorsqu'un patron parle ! **Le lien de subordination d'un salarié à l'égard de son employeur n'exige pas sa décérébration face à la communication interne ou externe de son employeur, fût-elle omniprésente.** Et notamment lorsqu'elle sous-entend auprès de l'opinion publique que les salariés de TotalEnergies vaquent à leurs « *tâches personnelles* » pendant leur temps de télétravail « du vendredi ».



### SUIVEZ NOUS SUR...

... **notre site internet** :

<http://www.sictame-uns-total.org>

... **nos Yammer** :

[Yammer SICTAME-UNSA SSC - Privé](#)

[Yammer SICTAME-UNSA SSC - Public](#)

**Contactez-nous en écrivant à :**

[holding-amont.sictame-uns-ues@total.com](mailto:holding-amont.sictame-uns-ues@total.com)

### SICTAME-UNSA-TOTAL

TOUR COUPOLE La Défense Bureau 4E41 01.47.44.76.33

PAU Bureau F16 CSTJF 05.59.83.59.21

MICHELET La Défense Bureau B RD 09 01.41.35.75.93

SPAZIO NANTERRE Bureau A10036 01.41.35.34.48